



---

**Commission économique pour l'Europe**Comité de l'innovation, de la compétitivité  
et des partenariats public-privé**Équipe de spécialistes des politiques d'innovation  
et de compétitivité****Treizième réunion**

Genève (en ligne), 21, 23 et 27 octobre 2020

**Ordre du jour provisoire annoté révisé de la treizième  
réunion****Qui se tiendra virtuellement sous la forme d'une série de webinaires  
et s'ouvrira à 13 heures le mercredi 21 octobre 2020<sup>1</sup>****I. Ordre du jour provisoire annoté**

1. Adoption de l'ordre du jour (ECE/CECI/ICP/2020/1/Rev.1).
2. Débat de fond : « Mieux reconstruire après la COVID-19 : promouvoir l'innovation pour bâtir un avenir durable ».
3. Examen des travaux menés par l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité depuis la douzième réunion :
  - a. Débat sur les résultats du recensement des politiques d'innovation et les recommandations qui en sont issues ;
  - b. Débat sur les résultats de l'étude sur l'innovation au service du développement durable en Géorgie et les recommandations qui en sont issues ;
  - c. Autres travaux menés depuis la douzième réunion.
4. Plan d'activités intersessions pour la période 2020-2021.
5. Questions diverses.

---

<sup>1</sup> En raison de la pandémie de COVID-19 en cours et des restrictions de déplacement en vigueur, la réunion de l'Équipe de spécialistes consistera en une série de webinaires d'une durée de deux heures chacun, qui se tiendront entre le 19 et le 28 octobre. Les participants peuvent s'inscrire en cliquant sur ce lien et recevront par courrier électronique, quelques jours avant le début de la réunion, des instructions sur la marche à suivre pour prendre part aux webinaires.



## II. Annotations

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information/examen</i>
Ordre du jour	ECE/CECI/ICP/2020/1/Rev.1	Information
Summary of recommendations from the Innovation Policy Outlook (Résumé des recommandations issues du recensement des politiques d'innovation)	ECE/CECI/ICP/2020/INF.1	Examen
Summary of recommendations from the Innovation for Sustainable Development Review of Georgia (Résumé des recommandations issues de l'étude sur l'innovation au service du développement durable en Géorgie)	ECE/CECI/ICP/2020/INF.2	Examen
Progress report of the Task Force on Innovation Policy Principles for Sustainable Development (Rapport d'activité de l'Équipe spéciale sur les principes applicables à des politiques d'innovation au service du développement durable)	ECE/CECI/ICP/2020/INF.3	Examen
Inter-sessional implementation plan for 2020-2021 (Plan d'activités intersessions pour la période 2020-2021)	ECE/CECI/2020/INF.2	Information

### 1. Adoption de l'ordre du jour

1. L'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité adoptera son ordre du jour.
2. La treizième réunion aura pour objectifs :
  - a) D'examiner les questions de fond liées au programme de travail de l'Équipe de spécialistes et d'en débattre ;
  - b) De passer en revue les résultats obtenus et les activités menées depuis la douzième réunion et de convenir d'un plan d'activités à mettre en œuvre jusqu'à la quatorzième réunion, en 2021.

### 2. Débat de fond : « Mieux reconstruire après la COVID-19 : promouvoir l'innovation pour bâtir un avenir durable »

3. Pendant le débat de fond, qui portera sur le thème « Mieux reconstruire après la COVID-19 : promouvoir l'innovation pour bâtir un avenir durable », les participants se pencheront sur la manière dont on peut tirer parti de la pandémie, grâce à l'innovation, pour bâtir des économies plus résistantes, plus durables et plus productives, ainsi que sur la façon dont l'action des pouvoirs publics peut faciliter cette transition. Le débat de fond consistera en deux webinaires thématiques.

4. En plus d'avoir des incidences directes et indirectes sur la santé, les restrictions imposées et les changements survenus dans la région de la CEE en raison de la pandémie influenceront considérablement sur la croissance à court et à moyen termes et sur le développement durable. Les incidences directes négatives des restrictions imposées à des secteurs comme ceux du voyage, du tourisme, de l'hôtellerie et du commerce de détail ont également eu des retombées sur le secteur manufacturier, dans lequel l'effondrement de la demande a fait baisser les prix des matières premières, perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales et diminué la demande de produits exportés. Il apparaît d'ores et déjà que la région pourrait connaître une grave récession<sup>2</sup>.

5. Une fois la crise sanitaire maîtrisée, des mesures budgétaires et des réformes structurelles devront être mises en place pour stimuler les innovations nécessaires à la gestion des conséquences économiques et sociales de la pandémie et à la construction d'une économie et d'une société plus durables – en d'autres termes, pour « mieux reconstruire »<sup>3</sup>.

6. Le premier webinaire portera sur le thème « Mieux reconstruire : utiliser les plateformes pour favoriser l'échange d'informations et le progrès dans la transition vers une économie circulaire ». Il sera consacré aux politiques d'innovation qui pourraient être appliquées à l'« économie des plateformes » dans le contexte de la transition vers une économie circulaire. L'économie des plateformes pourrait jouer un rôle central dans les efforts à déployer pour améliorer la durabilité des modes de production et de consommation tout en créant des débouchés et en rendant les biens et services de plus en plus abordables. Des voitures aux perceuses électriques, énormément de produits sont inutilisés la plupart du temps, voire presque tout le temps pour certains. Les plateformes numériques peuvent transformer ces produits en services accessibles selon les besoins. C'est ce que beaucoup appellent l'économie du partage. La location, le partage, le recyclage et la réutilisation permettent de dissocier de plus en plus la croissance du PIB de l'utilisation des ressources, et, en fin de compte, de réduire l'utilisation de ces ressources, la dégradation de l'environnement et la pollution tout au long du cycle de vie des produits, tout en augmentant la qualité de vie<sup>4</sup> et en créant de nouvelles perspectives économiques.

7. Le deuxième webinaire portera sur le thème « Mieux reconstruire : exploiter les marchés publics pour renforcer l'innovation en faveur du développement durable ». Il sera l'occasion de réfléchir aux moyens par lesquels les pays peuvent mieux exploiter le potentiel des marchés publics pour stimuler l'innovation et opérer la transition vers une économie circulaire et, plus largement, vers le développement durable. Les entreprises de la région de la CEE imputent souvent la faiblesse de leurs investissements dans la recherche-développement et dans l'innovation à la faiblesse de la demande de produits et de services innovants. Les marchés publics peuvent être un puissant levier pour accélérer l'adoption de l'innovation et sa diffusion. Ils contribuent à la promotion et à la diffusion de biens et de services innovants en les mettant à la disposition de tous et répondent ainsi à des besoins d'ordre sociétal et environnemental que le marché n'est pas en mesure de satisfaire. Comme plusieurs projets pilotes le démontrent, les marchés publics peuvent également stimuler l'innovation en donnant la priorité au rapport entre l'impact environnemental et la création de revenu plutôt qu'aux spécifications techniques. Pour autant, cela ne va pas sans difficultés. Les gouvernements doivent s'efforcer de réduire l'aversion au risque, d'améliorer les compétences et les capacités des fonctionnaires chargés des marchés publics, de renforcer la collecte de données et le suivi des résultats, ainsi que de mettre en place de nouvelles formes de partenariats et de mécanismes de coordination.

<sup>2</sup> Groupe de la Banque mondiale, « Fighting COVID 19: Europe and Central Asia Economic Update », Bureau de l'économiste en chef, printemps 2020.

<sup>3</sup> L'expression « mieux reconstruire » a été utilisée pour la première fois en 2004, au lendemain du tsunami survenu en Asie. En 2015, elle a été inscrite parmi les priorités du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Elle est couramment employée par les acteurs de la réduction des risques de catastrophe. Elle renvoie aux activités de relèvement, de remise en état et de reconstruction qui font suite à une catastrophe et qui ont pour but d'accroître la résilience des communautés grâce au rétablissement des infrastructures physiques et des systèmes sociétaux.

<sup>4</sup> OCDE, « Tackling Coronavirus (COVID 19), contributing to a global effort », juin 2020.

8. Les questions à examiner sont notamment les suivantes :
- a) Quelles mesures efficaces ont été prises dans la région de la CEE pour stimuler l'innovation en vue de « mieux reconstruire » après la pandémie de COVID-19 ?
  - b) Quelles mesures, règles et institutions pourraient faciliter et favoriser l'établissement de plateformes numériques qui promeuvent et créent des possibilités de production et de consommation durables dans le contexte de la transition vers une économie circulaire ? Quel est le potentiel et que nous montrent les premières expériences menées pour exploiter ce potentiel ?
  - c) Comment les pays peuvent-ils utiliser le potentiel des marchés publics pour rendre possible, susciter et faciliter une innovation mise au service du développement durable dans la région de la CEE ? Que nous montrent les expériences mises en place par les décideurs politiques et par les entrepreneurs ?
9. Le débat servira de base à l'élaboration d'un document d'orientation intitulé « Mieux reconstruire après la COVID-19 : promouvoir l'innovation pour bâtir un avenir durable », qui sera soumis pour approbation au Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé de la CEE à sa prochaine session, prévue du 26 au 28 mai 2021.

### **3. Examen des travaux menés par l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité depuis la douzième réunion**

#### **a) Débat sur les résultats du recensement des politiques d'innovation et les recommandations qui en sont issues**

10. Pendant le troisième webinaire, l'Équipe de spécialistes examinera les résultats du projet de première mouture du recensement des politiques d'innovation (ECE/CECI/ICP/2020/INF.1) et les recommandations qui en sont issues à la suite d'un exposé présenté par le secrétariat.

#### **b) Débat sur les résultats de l'étude sur l'innovation au service du développement durable en Géorgie et les recommandations qui en sont issues**

11. L'Équipe de spécialistes examinera également les résultats de l'étude sur l'innovation au service du développement durable en Géorgie (ECE/CECI/ICP/2020/INF.2) et les recommandations qui en sont issues à la suite d'un exposé présenté par le secrétariat.

#### **c) Autres travaux menés depuis la douzième réunion**

12. L'Équipe de spécialistes se penchera sur les résultats et les aspects marquants des autres travaux menés depuis sa douzième réunion, notamment sur les points suivants :

- a) En septembre 2020, un webinaire a été consacré à l'examen du rapport final sur les travaux d'une équipe spéciale d'experts de la CEE et du Bélarus, qui était chargée d'élaborer, en collaboration avec le Comité d'État biélorussien pour la science et la technologie, la feuille de route d'un projet pilote de mécanisme public-privé de capital-risque, lequel aurait pour but de financer des projets innovants au Bélarus. La feuille de route servira à orienter les mesures à prendre pour mettre en place ce mécanisme. Le webinaire a conclu le programme de renforcement des capacités convenu avec le Gouvernement biélorussien, dont l'objectif était de favoriser la mise en œuvre de réformes sur la base des recommandations issues de l'étude sur l'innovation au service du développement durable au Bélarus ;

- b) Deux webinaris sous-régionaux de suivi sur les politiques favorables aux entreprises innovantes à forte croissance en Europe orientale et dans le sud du Caucase se sont tenus les 15 et 17 septembre 2020, en coopération avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ;

c) Un manuel sur les politiques favorables aux entreprises innovantes à forte croissance a été élaboré par la CEE, avec la contribution de l'OCDE, et a été présenté et examiné par les pays d'Europe orientale et du sud du Caucase. Il sera publié en russe et en anglais au début de 2021 ;

d) La douzième session du Groupe de travail sur l'innovation et la technologie au service du développement durable du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA) s'est tenue en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) le 30 juillet 2020, sous la forme d'un webinaire. Les participants ont examiné les prochaines étapes de la mise en œuvre de la stratégie d'innovation au service du développement durable du SPECA et ont débattu de l'amélioration de la connectivité numérique, qui devait être sans faille, pour favoriser la résilience numérique dans le cadre de l'initiative Autoroute Asie-Pacifique de l'information ;

e) Pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie d'innovation au service du développement durable du SPECA, la CEE et la CESAP ont lancé une analyse des lacunes en matière de science, de technologie et d'innovation (STI) dans les pays du SPECA afin d'identifier les domaines prioritaires dans lesquels ces pays devraient coopérer. Les résultats seront examinés pendant un atelier sous-régional, prévu, à titre provisoire, avant la fin de 2020 ;

f) La première réunion de l'Équipe spéciale sur les principes applicables à des politiques d'innovation au service du développement durable a eu lieu en octobre 2020 ;

g) La première publication phare de la CEE sur les villes intelligentes et durables, élaborée en coopération avec d'autres divisions de la CEE, a été achevée.

13. Les représentants seront invités à faire le bilan des activités passées et à débattre des moyens de faire connaître les résultats obtenus par l'Équipe de spécialistes.

#### **4. Plan d'activités intersessions pour la période 2020-2021**

14. La session de 2020 du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé, initialement prévue en mars 2020, a dû être annulée en raison des mesures de confinement imposées par le pays hôte face à la pandémie de COVID-19. Un plan d'activités intersessions pour la période 2020-2021 a été approuvé selon la procédure d'approbation tacite.

##### *Plan d'activités pour 2020-2021*

15. L'Équipe de spécialistes examinera les propositions relatives aux travaux à mener pendant le reste de 2020 et en 2021, conformément au plan d'activités intersessions pour 2020-2021 du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé (ECE/CECI/2020/INF.2). Parmi les propositions qui ont été faites, on peut citer les suivantes :

##### **Activités**

a) Une contribution de fond sur le thème de l'innovation au service de l'économie circulaire sera apportée à la session 2021 de la Commission économique pour l'Europe.

b) La session annuelle du Groupe de travail sur l'innovation et la technologie au service du développement durable du SPECA sera organisée en collaboration avec la CESAP en 2021. Une conférence d'orientation se tiendra immédiatement après la session. Le lieu et la date de la conférence restent à déterminer.

c) Un atelier régional, prévu à titre provisoire avant la fin de 2020, sera consacré à la présentation et à l'examen de l'analyse des lacunes en matière de STI réalisée dans les pays du SPECA dans le cadre de la stratégie d'innovation au service du développement durable du SPECA.

*Études nationales sur l'innovation au service du développement durable*

d) L'étude sur l'innovation au service du développement durable en Géorgie sera lancée à la fin de 2020. Les travaux d'enquête et de recherche relatifs à la nouvelle étude, consacrée à la République de Moldova, seront menés en étroite coopération avec le Gouvernement moldove, dans les limites imposées par les restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Les études concernant l'Arménie et l'Ouzbékistan seront lancées au début de 2021.

*Recensement des politiques d'innovation*

e) Le projet pilote sur le recensement des politiques d'innovation à l'échelle sous-régionale sera lancé dans le cadre d'une série de manifestations physiques ou virtuelles et sera soumis pour publication en anglais et en russe avant la fin de 2020.

*Renforcement des capacités*

f) Conformément aux recommandations issues de l'étude sur l'innovation au service du développement durable en Géorgie, un programme de renforcement des capacités d'une durée de deux ans, qui visera à appuyer la mise en œuvre d'un certain nombre de ces recommandations, sera convenu avec le Gouvernement géorgien ; les premières réunions physiques ou virtuelles sont prévues en 2021.

g) Comme suite au voyage d'étude sur les parcs technologiques et les incubateurs d'entreprises effectué en Fédération de Russie en octobre 2019, la CEE élaborera à l'intention des États membres du SPECA un manuel d'orientation sur le sujet, fondé sur des travaux d'experts. Ce manuel paraîtra en russe et en anglais.

h) Une série de webinaires sous-régionaux de renforcement des capacités, qui porteront sur certains aspects de la politique d'innovation, seront organisés dans le cadre de l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable. Ils remplaceront la manifestation prévue à Belgrade, qui a été annulée en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

i) D'autres activités régionales et nationales de conseil et de renforcement des capacités portant sur des questions spécifiques seront organisées pour les États membres qui en feront la demande et sous réserve de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

j) Les participants sont invités à faire savoir si des États membres de la CEE et d'autres parties prenantes souhaitent fournir un appui extrabudgétaire aux activités susmentionnées (sous forme de fonds ou de contributions en nature, notamment des contributions d'experts ou l'organisation de manifestations).

*Autres questions*

k) Un recueil de bonnes pratiques élaborées par l'Équipe de spécialistes au cours des dernières années sera publié.

**5. Questions diverses**

16. Le rapport, dans lequel figureront les dates arrêtées à titre provisoire pour la quatorzième réunion, sera distribué après la réunion et adopté selon la procédure d'approbation tacite.

## Annexe

### Calendrier provisoire

<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<b>Mercredi 21 octobre</b>	
13 heures-15 heures	<p>Point 1. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Point 2. Débat de fond : « Mieux reconstruire après la COVID-19 : promouvoir l'innovation pour bâtir un avenir durable »</p> <p>Webinaire n° 1 : « Mieux reconstruire : utiliser les plateformes pour favoriser l'échange d'informations et le progrès dans la transition vers une économie circulaire »</p>
<b>Vendredi 23 octobre</b>	
10 heures-12 heures	<p>Point 2. Débat de fond (<i>suite</i>)</p> <p>Webinaire n° 2 : « Mieux reconstruire : exploiter les marchés publics pour stimuler l'innovation en faveur du développement durable »</p>
<b>Mardi 27 octobre</b>	
10 heures-13 heures	<p>Point 3. Examen des travaux menés par l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité depuis la douzième réunion</p> <p>Webinaire n° 3 : recensement des politiques d'innovation</p> <p>Webinaire n° 3 (<i>suite</i>) : étude sur l'innovation au service du développement durable en Géorgie</p> <p>Webinaire n° 3 (<i>suite</i>) : autres questions</p> <p>Webinaire n° 3 (<i>suite</i>)</p> <p>Point 4. Plan d'activités intersessions pour la période 2020-2021</p> <p>Point 5. Questions diverses</p>